

MAI 1977

C.D.S. INFO n° 33

FEUILLE DE LIAISON DU

COMITE DEPARTEMENTAL DE SPELEOLOGIE DU JURA

REDACTION : J.C. FRACHON - 43, rue du Théâtre - 39800 POLIGNY

PROCHAINE REUNION DU C.D.S. JURA

Prochaine réunion du C.D.S. le samedi 7 mai 1977 (15 h)
à la Salle de la Grenette (Place Louis XI) SAINT-CLAUDE.

SORTIE COLLECTIVE C.D.S.

Prochaine sortie collective à la "Borne aux Cassots"
(Nevy-sur-Seille). Nombre limite de participants : 20.
Inscriptions : Michel MEMIN - Pennesières
39000 LONS-LE-SAUNIER

MONTAGE DIAPOS C.D.S.

Y. TAGLIONE a commencé à rassembler et reproduire des dia-
pos spéléo, en vue de la confection d'un montage au titre
du CDS (prêt ultérieur aux collègues intéressés).
Propriétaires de diapos de qualité, vous faire connaître.

UN NOUVEAU C.D.S.

Un C.D.S. vient de se constituer en Côte-d'Or. Président :
V. CAUMARTIN.

SPELEO-SECOURS JURA

* Un exercice de sauvetage, groupant 15 participants, s'est
tenu à la Grotte de Bobignon (Ladoye-sur-Seille, Jura) le
3 avril dernier. Il a permis notamment d'aborder pour la
première fois le problème du transport d'un brancard en
siphon. Un C.R. détaillé a été envoyé à tous les clubs.
Exemplaires supplémentaires disponibles auprès de J.C.
FRACHON.

* Prochain exercice : sans doute au mois de juin.

* J.C. FRACHON a été chargé de constituer et d'entraîner
au sauvetage une équipe de 8 à 10 sapeurs-pompiers du
Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura.
Cycle de formation en cours.



REUNION DU CONSEIL F.F.S.
Marseille - 16-17 avril 1977

Réunion de Printemps du Conseil d'Administration de la F.F.S., à laquelle participait J.C.FRACHON au titre de Directeur de la Commission "Plongée". Points importants débattus au cours de ces deux journées :

1) Effectif actuel de la F.F.S. :

En progression par rapport à l'an dernier. Au 15 avril, 3.825 inscriptions étaient parvenues au Siège (soit 330 clubs et 166 individuels). On atteindra probablement les 4.500 à 5.000 adhérents à la fin de l'année.

L'effectif de la Région "Bourgogne-Franche-Comté" ne vient qu'en 6^e position (sur 12 Régions), après la Région Parisienne, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Provence-Côte-d'Azur et Languedoc-Roussillon. Faut-il y voir un effet de l'esprit "contestataire" qui souffle présentement au sein de l'A.S.E. ?

2) Prochain Congrès National de Spéléologie :

Il sera organisé par le Comité Régional "Rhône-Alpes" à Thonon-les-Bains (Hte-Savoie), à Pentecôte 1978.

3) "Affaire KUSTER" :

Notre collègue G.KUSTER, du G.S.Alsace (Mulhouse) est impliqué dans une "affaire" de pillage de gisement paléontologique souterrain, et de vente de concrétions et d'ossements (Ursus Speleus). En conformité avec sa politique de "protection des cavernes", le Conseil Fédéral demande que KUSTER soit exclus de la Fédération (14 oui, 8 non, 1 blanc) ; statutairement, cette proposition sera soumise à l'Assemblée Générale FFS de Perpignan (mai 1977).

4) Commission Nationale "Spéleo-secours" :

Le Docteur CASTIN a, tout-à-fait spontanément (si, si), présenté sa démission, à la suite des vives critiques dont il a fait l'objet pour son action (ou son inaction ?) dans le domaine essentiel des secours.

Des contacts au plus haut niveau sont en cours avec la Direction Nationale de la Sécurité Civile, afin d'étudier sérieusement cette question (enfin !). Ces consultations ont été rendues possibles, entre autres, après que le Ministère de l'Intérieur ait constaté "l'efficacité" du sauvetage de Nevy-sur-Seille (Jura) en février dernier.

Au titre de la F.F.S., les interlocuteurs désignés pour conduire ces négociations avec la Sécurité Civile sont M.DUCHENE (Secrétaire Général), X.GOYET (Directeur Administratif), M.DECOBERT (Assurances) et J.C.FRACHON (Plongée, et Ecole Française de Spéleo).

Affaire à suivre.

.../...

5) Nomination de délégués :

Cinéma : Dr LUCQUET (adjoint pour photo : ROUCHEUX)
Matériel : COURBIS (adjoint pour AFNOR : B. DRESSLER)
Prix F.F.S. : G. FABRE

6) Assurances :

Un projet de contrat national d'assurances spéléo est actuellement à l'étude par M. DECOBERT. Il comporterait des garanties identiques ou supérieures au contrat type MAIF actuel. Il serait étendu à tous les adhérents FFS (y compris les membres de clubs). La prime annuelle, de l'ordre de 60 F, serait incluse dans le montant de la cotisation FFS. Nous serons fixés définitivement sur ce point au conseil fédéral d'octobre 1977.

7) Commission Equipement :

Réservez-lui vos achats (voir nouveau catalogue, très-très complet, tarifs exceptionnellement bas).

Un véhicule fédéral ("Estafette" d'occasion) a été acheté. Il est destiné au transport du matériel, plus particulièrement pour la Co/Equipement et l'Ecole Française de Spéléo.

La Co/Equipement fonctionne désormais en "auto-financement" (aucun crédit de la part de la FFS), grâce à un budget de plus de 300.000 F (nouveaux). Son Directeur Technique (J. ORSOLA, dit "La Rouille") pourra même être salarié à mi-temps.

8) Protection des Cavernes :

Election de C. REYNAUD à la Direction de cette Commission, en remplacement de P. MINVIELLE. Il recherche un Directeur Adjoint : avis aux amateurs passionnés de poubellologie.

9) Ecole Française de Spéléo :

Entre autres actions importantes, décision d'implantation dans un nouveau Centre Fédéral à Saint-Martin en Vercors, en remplacement de Font-d'Urle. Le bâtiment prévu, très vaste et fonctionnel, sera loué pour une durée minimum de 20 ans. En dehors des Stages EFS, il servira de refuge spéléo ou de gîte d'étape pour le ski de fond. Renseignements supplémentaires auprès de J.C. FRACHON.

C'EST CELUI QUI DIT QU'Y EST

Invité en "auditeur libre" à la dernière Assemblée Générale du C.D.S., le Président des "Blairesaux Polinois", dont le club avait été exclu du CDS l'année d'avant, a jugé bon de demander sa réintégration à la FFS, par une lettre où il stigmatise les dissensions au sein du CDS et sa relative "mise en sommeil".

Or, lors de son Assemblée Générale, ledit club vient d'éclater en deux ou trois fractions dissidentes, l'ex-Président se retrouvant simple quidam parmi ses ouailles en colère.

Où est le "malaise", chez nous ou chez eux ???

**PRET DE L'EXPOSITION SPELEO C.D.S.
(charte d'utilisation)**

L'exposition du C.D.S. du Jura est prêtée à titre gratuit à tout organisme dans un but éducatif, après accord du CDS Jura. Les demandes sont à adresser par écrit au responsable de la Commission, en précisant les dates d'utilisation afin de la réserver. L'organisme empruntant l'exposition se chargera du transport de celle-ci. Il s'engage à verser une caution forfaitaire au CDS Jura, lors de l'emprunt. Il devra rendre l'exposition une semaine après la fin des visites au plus tard.

Une retenue sera effectuée par le CDS Jura sur la caution pour toutes pertes ou dégâts occasionnés, ainsi que pour chaque jour dépassant la date de retour de l'exposition.

Responsable : D. GAUTHIER - Publy - 39000 LONS LE SAUNIER.

GALA DE LA SPELEOLOGIE

La Commission de Spéléologie du C.A.F. organise le 5 mai prochain à 21 h le premier "Gala de la Spéléologie" à la Salle Pleyel (Paris). Au cours de cette soirée unique seront présentés trois films sur des expéditions souterraines en pays lointains.

Renseignements : Salle Pleyel - 252, rue du Faubourg
St-Honoré - 75008 PARIS

BIBLIOGRAPHIE

1) M. LE BRET : "Merveilleux Brésil Souterrain" (Ed. de l'Octogone, 1977).

Histoire des premières découvertes spéléo dans ce vaste territoire qu'est le Brésil (17 fois la France). On revit les explorations d'extraordinaires et immenses cavernes en pleine forêt vierge. Illustré de croquis, dessins et quelques photos.

2) Les secrets de la Plongée Sous-marine (Ed. Elsevier).
La plongée autonome date de vingt ans seulement. Voici la Bible de l'Homme-Grenouille (Marc JASINSKI).

3) "Cavernes du Monde", (Ed. Atlas, Paris).
Format 22,5 x 30. - 128 pages, 144 photos couleurs + dessins et schémas. Prix 40 F.

4) "Atlas de la Vie souterraine" - Les animaux cavernicoles.
(Ed. R. NOUBEE 11, pl. St-Michel 75006 PARIS). 160 pages, 40 planches couleurs. Format 32 x 25. Prix : 20 F au lieu de 70 F (réédition).



**Ier FESTIVAL INTERNATIONAL DU
FILM DE SPELEOLOGIE (août 1977)**

Festival international du film de spéléologie 16 m/m.
Se tiendra du 25 au 28 août 1977 à La Chapelle en Vercors
(Drôme).

Renseignements : Maison de la Spéléologie - 26420 LA CHAPELLE

**MATERIEL : TETRAEDRE D'ESCALADE
ARTIFICIELLE**

Fabrication : J.M. JACQUIER (S.C. San-Claudien - 1, Pl. Louis XI
39200 SAINT-CLAUDE)

Prix : 250 F

1) Définition :

Le Tétraèdre (TG 1 ou TG 2) est une construction isostatique de barres et de câbles, destinée à assurer une liaison entre le spit de progression et le spiteur. Il permet à ce dernier de profiter au maximum de la hauteur de sa taille pour économiser les forges et les spits de progression.

2) Description :

- I.- Un anneau à spit \varnothing 30 mm percé à 10 mm
- II.- Un noeud de tétraèdre.
- III.- Deux barres de compression.
- IV.- Un mât réglable.
- V.- Cinq câbles.

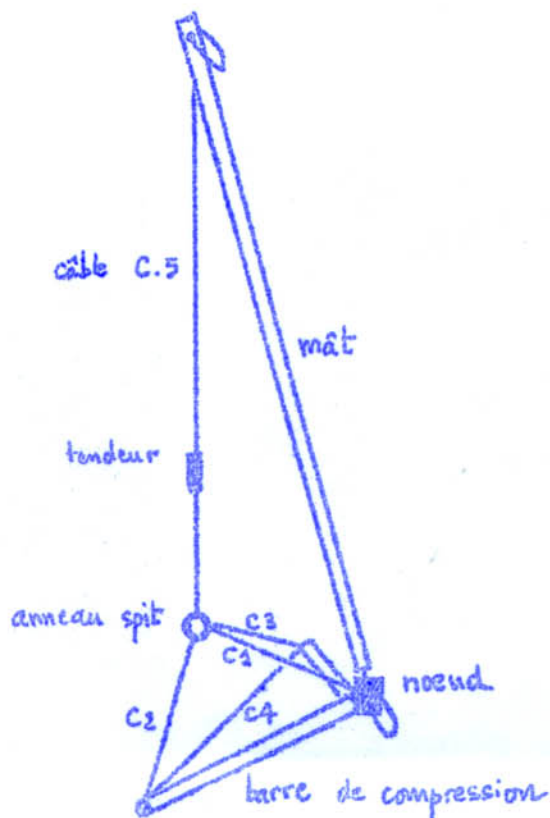
Le noeud de tétraèdre est relié : à l'anneau à spit par le câble C1 ; aux barres de compression par des gougeons (TG 1) ou un axe (TG 2) ; au mât par un gougeon fileté.
Le noeud de tétraèdre comporte à sa base un anneau permettant de fixer des amarres annexes.
Les barres de compression sont reliées entre elles par un câble C4 et reliées à l'anneau à spit par les câbles C2 et C3. Le mât est relié à l'anneau à spit par le câble C5 réglable.

3) Fonctionnement :

Le tétraèdre est la pièce maîtresse du système. C'est lui qui supporte les pieds du spiteur. C'est une pièce auto-tendue qui se met en place dès qu'une force est appliquée au noeud. Le mât et le câble C5 forment une poutre qui a pour fonction de soutenir le spiteur dans un équilibre stable, à proximité de la paroi à gravir.
Le spiteur a les pieds posés sur les barres de compression, et est mousquetonné en tête de mât dans son baudrier.

4) Montage :

TG 1 : Il suffit d'emmancher les barres de compression sur le noeud de tétra, en prenant soin de ne pas emmêler les câbles. Le mât sera vissé à fond sur le gougeon du noeud de tétra, puis relié au maillon rapide fixé sur l'anneau à spit.



5) Règlage :

Le mât devra être réglé à la taille du spiteur : la boucle supérieure du mât devant arriver au niveau du MAVC. Le réglage s'effectue en enlevant les boulons d'assemblage des tubes télescopiques, et en positionnant les tubes pour obtenir la longueur désirée. Il sera nécessaire de rallonger le câble C5 en utilisant des maillons rapides.

En cours d'escalade, et à chaque changement de palier, il faut régler la longueur du câble C5 à l'aide du tendeur, de

manière à ce que le mât (en tête) soit proche de la paroi (1 à 2 cm). Cette opération vise à augmenter le confort pendant le forage du trou de spit.

6) Matériel nécessaire à une progression normale en paroi :

- * Le tétraèdre complet.
- * Des chevilles à expansion (type spit-roc) \varnothing 8 mm.
- * Un tamponnoir (avec dragonne).
- * Un marteau (avec dragonne).
- * Une dizaine de vis spéciales (avec écrous).
- * Une dizaine de plaquettes Petzl.
- * Un baudrier muni de :
 - . 2 grandes longes de même longueur. Celle-ci est égale à la hauteur de progression (distance entre deux spits) moins 20 cm. Ces longes permettent le décrochage du tétraèdre à chaque changement de palier.
 - . Une petite longe (longe habituelle de baudrier, 45 cm env.).
 - . Une cordelette reliée à la tête de mât (ou longe de sac).
- * Une clef 6 pans (pour vis spéciales).
- * Une échelle souple.
- * Une dizaine de mousquetons légers type montagne.
- * Une corde dynamique \varnothing 9 mm (bicolore si possible).
- * Six mousquetons spéléo répartis sur : les longes, l'échelle, la tête de mât, la corde d'assurance.
- * Un descendeur (avec son mousqueton).
- * L'équipement prévu pour la verticale que l'on gravit (corde permettant le changement d'équipier en cours d'ascension).

7) Assurance :

Elle est du type dynamique, comme celle utilisée en montagne. Elle nécessite l'utilisation d'une corde de montagne dynamique employée à double.

* Assurance par l'intermédiaire d'un équipier :

La corde est fixée au MAVC par l'intermédiaire d'un mousqueton. L'équipier tient l'autre bout de l'assurance et règle la longueur de la corde au fur et à mesure des passages de paliers. La corde pliée en deux passe alternativement dans les mousquetons des paliers : 1er palier, 1er brin de corde - 2ème palier, 2ème brin de corde - 3ème palier, 1er brin de corde, etc...

* Assurance lors d'une progression en solitaire :

(elle est fortement déconseillée, car en cas de dévissage toujours possible, personne ne pourrait porter secours au spiteur. D'autre part, le type d'assurance utilisé dans ce cas est statique, l'amortissement d'un éventuel choc n'étant absorbé que par l'élasticité de la corde). Une extrémité de la corde d'assurance est fixée au spit inférieur. Le spiteur passe la corde d'assurance dans les mousquetons légers à chaque palier. Il modifie la longueur de la corde à chaque changement de palier (la hauteur de chute ne sera donc que d'un maximum de deux hauteurs de paliers). Le spiteur fixe la corde dans son MAVC à l'aide d'un mousqueton (2,500 Kgf).

8) Chronologie des opérations lors d'une progression :

a) Planter un spit - b) Y fixer une plaquette à l'aide des vis spéciales - c) Passer un mousqueton léger dans l'oeil de la plaquette - d) Y fixer une extrémité de l'échelle - e) Y fixer la grande longe L1 - f) Monter à l'échelle jusqu'à pouvoir fixer sa petite longe dans le mousqueton léger. S'y suspendre - g) A l'aide de la cordelette saisir le tétraèdre et le fixer sur la vis spéciale à l'aide d'un écrou (livré avec les vis). Tendre le câble C5 pour amener la tête du mât à proximité de la paroi. - h) Enlever sa petite longe - i) Grimper sur le tétraèdre en s'aidant du mât (éviter de tirer en son milieu, point le plus fragile). - j) Se mousquetonner en tête de mât - k) Planter un nouveau spit - l) Y fixer une plaquette à l'aide d'une vis spéciale. - m) Passer un mousqueton léger -2- dans l'oeil de la plaquette - n) Y fixer l'autre extrémité de l'échelle - o) Y fixer la grande longe L2 et s'y suspendre - p) Décrocher la longe L1 et l'échelle fixées au mousqueton léger -1- q) Libérer le tétraèdre en dévissant l'écrou (la plaquette reste en place avec le mousqueton léger -1- - r) Passer un des brins de la corde d'assurance (ou les deux, en solitaire) dans le mousqueton léger ainsi libéré, en alternant le brin à chaque mousqueton (utilité de la corde bicolore) - s) Reprendre les opérations à partir du numéro e) si l'escalade continue. Dans le cas contraire, passer en t) - t) Réaliser un amarrage pour fixer la corde d'équipement de la paroi et déséquiper les spits de progression le long de la paroi lors de la descente au descendeur. Cette opération peut s'effectuer lors d'une alternance d'équipiers.

9) Utilisation annexe :

Le tétraèdre seul (sans le mât) peut être utilisé pour réaliser des amarrages hors frottement pour les équipements de puits.